NUMERO XLVIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 15 Juin 1802.

EXTRAIT d'une Lettre de BERNE *du 29. Mai.*

Les *Notables Helvétiques* se sont réunis pour la dernière fois le 24. du courant, lorsque le Citoyen *Ruttimann*, en sa qualité de Président du Gouvernement intermédiaire, a fait la clôture de leurs Séances par un Discours solemnel, de la même manière qu'il les avoit ouvertes le 20. Avril. Bientôt après la séparation de l'Assemblée des *Notables*, le 26. de ce mois, la Constitution, conseillée unanimément par elle le 20, est sortie des Presses de la République: Elle est divisée en 13. Titres & 178. Articles, dont le contenu répond à l'idée générale, qu'on en a déja donnée; & elle se trouve augmentée d'un Titre additionnel, contenant la première nomination des vingt-sept Membres du *Sénat*. C'est le Gouvernement intermédiaire lui-même, qui s'est chargé de cette addition, les *Notables* s'étant excusés de satisfaire à cette invitation de se livrer à un semblable travail, auquel ils ne se croyoient point autorisés. Du reste, & de l'avis des *Notables*, la Constitution vient d'être soumise par le Gouvernement à la sanction du Peuple, & en même tems la Liste du *Sénat* Constitutionnel: Mais les Citoyens n'auront que quatre jours pour inscrire ou faire inscrire leurs Votes d'acceptation ou de rejet chez les Préfets ou Municipalités; & ceux, qui ne voteront point, seront comptés avec les Acceptans. Aussi-tôt après que l'acceptation de la Constitution aura été proclamée, & au plus tard dix jours après cet acte, le nouveau *Sénat* s'assemblera; & la Constitution sera mise en activité. A l'occasion de la présentation des nouvelles Loix Constitutionnelles aux Citoyens, il leur a été adressé la Proclamation suivante par le Gouvernement intermédiaire."

Le Petit-Conseil au Peuple *Helvétique.*

„ CITOYENS DE L'HELVÉTIE, Depuis deux ans nous attendons en vain l'établissement d'un ordre de choses définitif. La fixation des destinées de notre Patrie, cet intérêt le premier de tous, qui devoit être le fruit de la concorde, le résultat ainsi que le motif de la confiance la plus intime, est devenu, au contraire, le sujet des plus funestes dissensions. C'est dans cette arène, que les passions & l'esprit de parti sont venus exercer leurs forces. Passant d'agitation en agitation, & de secousse en secousse, à mesure que la nécessité d'atteindre le but devenoit plus pressante, nous nous en sommes trouvés plus éloignés. Déjà les Amis de la Patrie commençoient à douter de son salut."

„ Le Gouvernement a mis en usage le dernier moyen, qui restoit encore: Il a réclamé les conseils d'une Assemblée d'Hommes, également distingués par leurs lumières & par la modération de leur conduite publique. C'est le résultat des travaux de cette Assemblée, qui, mis aujourd'hui sous les yeux de la Nation, va devenir l'objet de la manifestation de sa volonté Souveraine. Mais, pour qu'elle puisse se manifester en effet, cette volonté, il est nécessaire de l'assujettir à des formes légales. Il faut, que celui, qui tenteroit d'abuser de l'invitation du Gouvernement, pour égarer ses Concitoyens dans les sentiers de la licence & du désordre, trouve au bout le mépris public & toute la force répressive de la Loi."

„ La Constitution, conseillée à l'unanimité par l'*Assemblée des Notables*, pour la sanction de laquelle il va être ouvert des Registres dans chaque Commune, repose sur des bases, qui déjà ont obtenu médiatement l'assentiment du Peuple; celles du Projet du 29. Mai. Elle ferre assez le faisceau des diverses parties de la République, pour que nous puissions espérer de demeurer par elle *un* Etat, & de devenir *un* Peuple; & cependant rien n'y gêne la liberté des Cantons, relativement aux arrangemens, qu'ils jugeroient convenable de prendre dans leur intérieur. Elle atteint aux grands buts de l'Association Politique, sans se servir pour cela de la contrainte d'une organisation parfaitement uniforme. Aucune partie n'est sacrifiée au tout; aucune n'obtient de prérogative. Elle ouvre au mérite, dans quelque lieu qu'il se trouve, toutes les portes de la carrière publique, & n'abandonne cependant, ni à l'intrigue, ni à l'esprit de parti, le droit de conférer les Emplois. Elle est, en un mot, un Acte de Pacification entre ces opinions Politiques diverses, entre ces intérêts & ces exigeances de localités, qui ont été les causes de toutes nos divisions intestines. Si quelqu'un n'y trouve pas tous ses voeux réalisés, il y trouvera du moins les avantages essentiels, que chaque bon Citoyen doit estimer au-dessus de tout autre; la conservation d'une Patrie commune, à la fin des *incertitudes, qui menaçoient de compromettre son existence.* Aussi-

rêt que la Constitution générale aura été acceptée & mise en activité, il sera question de déterminer & d'introduire les Constitutions Cantonales, & par-là de mettre la dernière main à l'ouvrage de notre Organisation publique. "

„ CITOYENS DE L'HELVÉTIE, trop longtems nous avons donné à l'*Europe* le scandale de nos dissensions. Il est tems, que nous réacquérions son estime & sa bienveillance, prêtes à nous échapper pour toujours. Nous sommes sûrs d'y parvenir, si la volonté de la Nation se prononce hautement & irrévocablement en faveur d'un ordre de choses durable. L'approbation générale, qu'ont obtenuë les mesures préparatoires, prises par le Gouvernement, permettent l'espérance, que ce moment n'est plus éloigné. "

BERNE, *le* 26. *Mai* 1802.

„ C'est particulièrement au Citoyen *Verninac* (disent nos Journaux,) que l'on „ est redevable de la promptitude, avec „ laquelle le travail de la Constitution a „ été terminé. Le rôle (ajoutent-ils,) „ que ce Ministre a bien voulu remplir „ dans cette importante affaire, a été celui „ d'un Conciliateur éclairé, qui, depuis „ le 17. Avril, a consacré même ses veil- „ les, pour écarter tous les obstacles, & „ hâter le moment, qui doit faire sortir „ l'*Helvétie* du Régime provisoire: A tou- „ te heure, à chaque instant, sa porte a „ été ouverte aux *Notables*, dont il a écou- „ té les observations avec l'attention la „ plus marquée, & qui tous ont vu dans „ lui un Homme, qui ne cherchoit que les „ moyens de concilier les intérêts des di- „ vers Cantons avec l'intérêt général." Ce n'est pas, à ce qu'il paroît, pour contredire de pareils rapports, quoique ce soit dans la vuë de démentir les conséquences qu'on en tire, que le Secrétaire-d'Etat intermédiaire vient de faire insérer dans les Feuilles *Helvétiques* la Note suivante."

BERNE, le 27. Mai 1802.

„ *Il est tems de faire cesser les bruits insidieux, dont les Ennemis du bien public alarment les Amis de la Patrie, pour troubler, s'il étoit possible, le moment propice à leurs espérances, tant de fois déçuës: Ils se prévalent des circonstances mêmes, qui devroient enchaîner la calomnie, de l'unanimité admirable, qui a régné dans l'*Assemblée des Notables, *de la concorde entre les Membres du Gouvernement, & de son harmonie parfaite avec le Ministre-Plénipotentiaire de la République* Françoise; *harmonie, dont nous n'avons pas vu d'exemples aussi marquans depuis la Révolution, & qui démasque le motif des assertions outrageantes, que des Journalistes ont osé recueillir récemment; ce qui a excité l'indignation la plus vive de leurs Concitoyens. Il est également faux, & que le Gouvernement* François *ait* influencé directement *les tra[illegible] Constitutionnels; & qu'il est* indifférent à [illegible] succès: *Il veut décidément le bonheur & [illegible] dépendance de l'*Helvétie; *& il verra av[illegible] tisfaction tout ce qui accélérera une orga[illegible] tion définitive, basée sur la Liberté & la [illegible] ce, qui soit* votre ouvrage, *& qui se con[illegible] les suffrages de la grande majorité de la [illegible] tion. Je me fais un devoir d'instruire [illegible] Concitoyens de ces circonstances heureuses, [illegible] le Gouvernement a pu amener pour le mom[illegible] où ils vont exercer le plus sublime droit [illegible] Souveraineté Nationale, & de les associ[illegible] la conviction, que l'ouvrage Constitution[illegible] qu'ils vont sanctionner, est propre à [illegible] la base d'un* état permanent, approuvé [illegible] condé par nos Alliés, *& à ramener la [illegible] fiance & le bonheur dans nos foyers.* "

Le Secrétaire-d'Etat,

(Signé) MULLER-FRIEDBER[illegible]

EXTRAIT des Nouvelles de LON-DRES *du* 8. *Juin.*

„ Après toutes les variations, que [illegible] avons rapportées de tems en tems, [illegible] clôture plus ou moins prochaine ou [illegible] gnée de la présente Session ou sur la diss[illegible] tion du Parlement, l'opinion des Per[illegible] nes les plus instruites n'est plus doute[illegible] aujourd'hui; c'est que le 25. du cou[illegible] sera le terme non-seulement de la Se[illegible] mais aussi de l'existence de la présente Ch[illegible] bre des *Communes*, & que la dissolutio[illegible] Parlement aura lieu ce jour-là. Al[illegible] Capitale, brillante comme elle l'est [illegible] séjour d'un si grand nombre de Nob[illegible] de grands Propriétaires, deviendra tr[illegible] le & silencieuse, à moins que les scène[illegible] ctionnaires, devenuës communes par [illegible] le Pays, n'y causent, ainsi qu'il arriv[illegible] sez souvent, du tumulte & du bruit. [illegible] Fêtes fréquentes, & devenuës presque [illegible] mode, dont *Westminster* & *Londres* ont [illegible] témoins depuis six semaines, se sont te[illegible] nées le 4. Juin par la célébration de l'An[illegible] versaire du Roi, qui est entré dans la 6[illegible] année de son âge. La Famille Royale, p[illegible] autant qu'elle est en *Angleterre*, s'y tro[illegible] complette, à l'exception de la Duch[illegible] d'*York*, absente par indisposition. Tous [illegible] Ministres & Membres du Cabinet, les [illegible] nistres-Etrangers, un nombre très-con[illegible] rable de Noblesse & de Personnes de [illegible] des deux sexes, sur-tout de Dames pa[illegible] avec autant de richesse que d'élégance & [illegible] goût, donnèrent à la grande Cour, qu'[illegible] eut à *St. James*, un éclat, usité en pare[illegible] occasion, mais cette fois-ci presque p[illegible] universel & commun à tout le monde p[illegible] sent qu'on ne l'ait vu jamais. On y re[illegible] qua les Archevêques de *Canterbury* &

[illegible], les Evêques de *Londres*, d'*Ely*, *Litchfield* & *Coventry*, de *Chicheſter*, *Wincheſter*, & de *St. David*; le Grand-[illegible]ancelier de la *Grande-Brétagne*, l'Ora-[illegible]r des *Communes*, le Chancelier de l'E-[illegible]quier (ou Premier-Miniſtre *Addington*,) [illegible]armi les Miniſtres ou Gens du Roi le [illegible]bre Avocat *Erskine* en grand Coſtume, [illegible]qualité de Chancelier du Prince de *Gal-*[illegible] Mr. de *Lima* y fut préſenté comme [illegible]baſſadeur de *Portugal*. Mylord *Salis-*[illegible]y, Grand-Maître de la Maiſon du Roi, [illegible]e Secrétaire-d'Etat Lord *Pelham* don-[illegible]ent les Dîners officiels d'uſage; & la jour-[illegible]nit par une Illumination de la part de tou-[illegible]les Perſonnes attachées à la Cour &c. "

L'Article officiellement publié dans *le [illegible]niteur* (*& inſéré dans notre avant-der-*[illegible] Supplément,) touchant les traces des [illegible]ciennes diſpoſitions hoſtiles contre le pré-[illegible]t Gouvernement *François*, qu'on croit [illegible]marquer en *Angleterre*, ſur-tout dans les [illegible]piers publics de *Londres*, ainſi que dans [illegible]elques Diſcours Parlementaires, a excité [illegible] une juſte attention. Le Gouvernement [illegible]glois n'eſt pas dans l'uſage de s'expliquer [illegible] de telles publications dans ſa *Gazette* [illegible]cielle, où l'on ne trouve jamais que des [illegible]èces Diplomatiques, Mémoires, Lettres [illegible]cielles &c. ſur ce qui regarde l'*Angle-*[illegible]re: Il eſt toujours quelque Feuille accré-[illegible]dée, qu'on ſçait être l'organe Miniſtériel: [illegible]ne, comme les Articles, qu'on y trouve, [illegible]roient que ſemi-officiels, l'on y remarque [illegible]ouvent des nuances, qui dépareroient le [illegible]ſille d'un Ecrivain publiquement avoué. Telle eſt la Réponſe à l'Article du *Moni-*[illegible]teur, laquelle vient d'être inſérée dans *le* [illegible]Times de ce jour; Papier périodique, qu'on [illegible]connoît depuis aſſez longtems pour l'organe [illegible]le plus confidentiel du Département des Affai-[illegible]res-Etrangères. L'on trouve dans cette [illegible]Réponſe des expreſſions, des paſſages en-[illegible]tiers, qui ne reſpirent que la paix & les [illegible]égards, à côté d'autres, qu'on diroit plus [illegible]ſentir du ſarcasme & de l'envie, que de la [illegible]ſincérité ou de l'eſtime réciproque. Nous [illegible]allons citer quelques traits de ce long Arti-[illegible]cle, qui nous ſemblent appartenir à la pre-[illegible]mière claſſe de réflexions, en écartant tout [illegible]ce qu'il y a de trop amer ou même d'*inconve-*[illegible]nant dans celles du ſecond genre. "

" Plus nous conſidérons (dit *le Times*) les [illegible]plaintes, conſignées dans *le Moniteur*, tou-[illegible]chant les faux bruits & les rapports d'évé-[illegible]nemens tragiques, qui ont été publiés dans [illegible]les Papiers *Anglois*, plus nous ſommes diſ-[illegible]poſés à *cenſurer* la ridicule importance, " que le Gouvernement *François* attache à de " pareils expoſés: Il doit connoître l'impoſſi-" bilité, qu'il y a, d'arrêter les bruits cou-" rans du jour, qui ſont généralement ac-" cueillis avec la méfiance, qu'ils méritent: " Et le *Premier-Conſul* a en même tems tous " les gages poſſibles de la ſincérité ainſi que " de la bonne-foi du Gouvernement *Britan-" nique* à cultiver le grand ouvrage de la Paix, " ainſi qu'à fixer ſur une baſe juſte & perma-" nente les relations entre les deux Pays. Si " un petit nombre de Perſonnes ont déclaré " des ſentimens contraires au Traité d'*A-" miens*, il ne ſçauroit oublier, que cette " même Pacification a été reçuë par le Peu-" ple en général avec joye & alegreſſe. Il " faut donc regretter, que les bruits, dont " il eſt queſtion dans le *Moniteur*, & dont " quelques-uns ſont trop mépriſables pour " s'y arrêter un moment, tandis que d'autres " ſont abſolument ignorés ici, aient été pris " pour objet d'une plainte ſérieuſe. "

" Il n'y a dans ce paragraphe rien que de ſatisfaiſant: Mais enſuite l'Auteur du *Times* en vient à des détails ſur les faits mêmes; & il s'explique quelquefois dans des termes, qui le font moins: Il en appelle au Duel, où le Général *Deſtaing* a été tué par le Général *Regnier*; à l'empriſonnement du Général *Fournier*, accuſé d'avoir voulu conſpirer contre le *Premier-Conſul*; au banniſſement de *Duval*, Auteur du Drame d'*Edouard en Ecoſſe*, d'abord menacé de la déportation; à l'Adreſſe-Circulaire du Miniſtre de la Police à tous les Préfets de Département, " pour les met-" tre ſur leurs gardes contre les rumeurs, " par leſquelles on tâchoit d'agiter les Dépar-" temens. " — Il en infère, qu'il ne ſe répand pas moins de pareils bruits en *France* qu'en *Angleterre*, & qu'il eſt impoſſible d'en empêcher la mention dans des Papiers publics, à moins d'aſſujettir la preſſe à des reſtrictions, que les Loix *Britanniques* ne permettent point. — " En faiſant ces remarques " (continuë-t-il,) nous ne reſſentons pas " moins de peine, que le *Premier-Conſul* " lui-même, qu'on ait recours à des manoeu-" vres, qui tendent en aucune façon à affoi-" blir les liens de paix & d'amitié, ſi récem-" ment reſſerrés entre les deux Pays, — à " troubler cette harmonie, qui, à ce que nous " nous aſſurons, n'éprouvera aucune diminu-" tion, — ou à porter quelque atteinte à " cette bonne intelligence, qui exiſte entre " les deux Gouvernemens. — Mais le *Pre-" mier-Conſul* doit ſe mettre en garde contre " ces miſérables & puſillanimes Conſeillers, " qui voudroient confondre la conduite & les " opinions d'Individus dans ce Pays-ci avec " l'Etat lui-même, & traiter ce qui ſe paſſe " à un Diner, donné par le Lord-Maire de " *Londres*, comme un ſujet d'intérêt National " ou digne de repréſentations. " — Ici l'Auteur du *Times* parle fort au long, & ſur un ton peu convenable aux ſentimens d'amitié qu'il pro-[illegible]feſſe, de l'ombrage, que ſemble avoir donné

en France la présence du Prince, connu aujourd'hui sous le nom de Duc d'*Orléans*, au dernier Dîner de Cérémonie du Lord-Maire de *Londres*, Sir *James Eamer*; Fête, à laquelle il se trouva non-seulement en même tems le Prince de Galles, mais revêtu de toutes les Décorations de son ancien état ou de sa Famille. On a aussi observé, que Mr. *Otto*, Ministre de la République *Françoise*, qui y avoit été également invité, n'arriva qu'à la fin du Dîner, se mit au bout de la Table, & ne voulut y paroître (pour ainsi dire) qu'*incognito*. — Le *Times* appuye beaucoup sur le manque de connexion, qu'il y a, entre les principes & la conduite du Gouvernement *Britannique*, & l'étiquette que suit dans ses Dîners le Lord-Maire de *Londres*, absolument indépendant de la Cour, sur-tout à cet égard. — Enfin il termine son Article par le paragraphe suivant. — " Si le procédé du Lord-Maire, " en introduisant le Duc d'*Orléans* dans la " compagnie de Mr. *Otto*, a malheureusement " été répréhensible aux yeux du Gouverne- " ment *François*, ce procédé néanmoins doit " être amplement compensé, d'autre part, " par la promptitude, que les Ministres de " ont manifestée, à satisfaire aux desirs " *Premier-Consul* à l'égard des *Bourbons* " Lorsque le *Stadhouder* fut sur le point " quitter l'*Angleterre*, il fut fait une dé- " de la part de *Monsieur* [ci-devant C- " te d'*Artois*,] afin d'obtenir le Palais " *Hampton-Court* pour sa Résidence; " la demande a été refusée par le motif " viter tout ombrage au Gouvernement " çois; & en conséquence il a été obligé " tourner à *Holyrood-House* [à *Edimbourg*].

" Suivant nos Feuilles publiques, le Pri- ce-Héréditaire de *Nassau-Orange*, arrivé " *Paris* à *Londres*, a eu Samedi dernier " longue entrevue avec le Secrétaire-d'E- de la Guerre, avant son départ pour le C- tinent. On sçait, qu'il est question de ques Corps étrangers, qui de la Solde l'*Angleterre* doivent passer à celle de la M- son de *Nassau-Orange*. — Nos Fonds con- tinuent d'être à la baisse. L'*Omnium* est à *disconto*, prix moyen, de deux pour-cent.

Les Propriétaires de Portions de la Négociation sur l'Habitation GOOSEN, *située à la Colonie de* SURINAM, *sont avertis, que, pendant le mois de Juin courant, & jours seulement depuis* 10. *heures du matin jusqu'à midi, les Dimanches & Samedis exceptés, peuvent voir & signer, à l'Etude du Notaire* AEGIDIUS HANSSEN *à* AMSTERDAM, *certaine Proposition & Acte, soumis par les Commissaires de la sus-dite Négociation à l'approbation des Participans respectifs, afin de régler & payer en conséquence à l'avenir les Dividendes sur les Coupons d'intérêt, ainsi que les remboursemens des Capitaux: Les Propriétaires de Portions de cette Négociation, qui comparoîtront à l'Etude du Notaire dit, sont priés d'y apporter & d'y présenter leurs Obligations ou Actes de participation avec les Coupons y appartenans pour le cinquième Dividende, afin que de cette manière vœu d'approbation ou d'improbation de la Majorité puisse être légitimément constatée, après le nombre & les Numéros des Portions, pour lesquelles il aura été signé. On avertit en même tems, que depuis le* 16. *du mois courant de Juin jusqu'au* 22. *Juillet prochain on vaquera, les Mercredis & Jeudis, entre* 10. *heures du matin & midi, au Comptoir de* F. TAYSPIL Jansz, *sur le* Princegragt, *vis-à-vis le* Rosegragt, *à* Amsterdam, *pour payer d'abord pour les Portions, pour lesquelles l'Acte sus-mentionné aura été signé, un Dividende provisoire de* 40. *Florins sur les Coupons du cinquième Dividende, tandis que, relativement au restant de Dividende & aux Dividendes ultérieurs, il sera fait prompt établissement & prompt payement, dans le plus court délai après l'approbation ou l'improbation décisive de la Proposition sus-mentionnée.*

Aujourd'hui à 4. *heures & demie, le Ciel m'enleva ma chère & bien-aimée Epouse, âgée de* 23. *ans, par une maladie languissante, à la suite d'une fâcheuse & pénible couche. J'ose me flatter, qu'on voudra bien partager ma juste douleur & celle de mes Parens affligés.* BREDA, le 6. Juin 1802. (Signé) ANTOINE LEGENDRE.

H. C. N. MAACK, *Capitaine de la Frégate* Prussienne, *nommée* Jeanne, *étant décédé le* 11. *Février* 1802. *au Cap de* Bonne-Espérance, *on prie tous ceux, qui ont des prétentions à former à la charge du dit Défunt, ou qui ont des Effets ou Denrées à lui appartenans, d'en donner connoissance au Bureau de Mr.* A. VAN HOBOKEN *à* ROTTERDAM. *On prie également tous les Porteurs de Lettres de change ou Assignations, tirées par le dit* H. C. N. Maack, *de quelqu'endroit ou lieu que ce soit, au cas qu'elles ne soient pas honorées ni payées, d'en donner avis au dit Bureau, avant de les renvoyer.*

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO XLVIII.

PPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 15. Juin 1802.

EXTRAIT d'une Lettre de BOSTON *du 19. Avril.*

E réſultat final pour l'élection d'un Gouverneur de l'Etat de *Maſſachuſett's* eſt tel, qu'on a pu le préſager d'après les premiers Votes; c'eſt-à-dire, que le Parti pour le préſent Gouverneur *Strong* l'a emporté d'un tiers ſur celui de ſon Concurrent, Mr. *Gerry*. Le nombre réuni de tous les ſuffrages dans 338. porations ou Communes, qui forment l'Etat de *Maſſachuſett's*, a été de 26,639. en eur du premier, & de 17,675. pour le ſecond. En 1781. la même opération donna, le même nombre de Communes, 23,060. Voix pour Mr. *Strong*, & 17,840. pour *Gerry*. Il s'enſuit de ce calcul, & particulièrement de la comparaiſon entre les x réſultats, que, depuis l'adminiſtration du Préſident *Jefferſon*, ſon Parti, quoique ſtributeur des Emplois & des grâces, n'a pas gagné dans cette partie-ci de l'*Amé-ue-Unie*; en ſecond lieu, que tous les efforts de ce même Parti, déployés dans leur grande énergie, ainſi qu'ils l'ont été ſur-tout en cette occaſion, n'ont pu procurer *Faction* ſoi-diſant *Anti-Fédéraliſte* que les deux cinquièmes de la population entière *Maſſachuſett's*. — Nous employons le mot de *Faction* à regret, mais nous l'employons néceſſité. En effet, il n'y a pas d'autre terme pour déſigner une combinaiſon de ſans autre but connu que celui de *défaire* ce qu'*ont fait* ſes Prédéceſſeurs, ſans qu'il oiſſe néanmoins, ni qu'on veuille une autre Conſtitution que la préſente, ni qu'on ſſe dire, que l'Adminiſtration précédente ſe ſoit écartée en rien de ce que préſcrivoit ne même Conſtitution. L'on s'étoit flatté, que Mr. *Jefferſon* auroit regardé comme de ſes premiers devoirs d'étouffer l'eſprit de *Faction*, ſi contraire au bien de tout Etat, ſi étranger même aux principes d'une jalouſie vraiment Républicaine, qui, renfer-e dans de juſtes bornes, fait quelquefois le ſalut du Peuple: Dès qu'une foible ma-ité lui eut conféré la Préſidence, les Adhérens du Parti, qu'on nomme *Fédéraliſte* ur avoir donné au Congrès toute l'autorité d'un Gouvernement *Fédératif*, réuni en un centre, — tous les Partiſans des Préſidens *Washington* & *Jean Adams* ſe diſpoſè-à ſeconder de bonne-foi le nouveau Chef de la République: Mais des choix par-, des déplacemens ou démiſſions forcées, dans la vuë de faire place à de nouvelles , & d'autres meſures de ce genre ont bientôt envénimé la playe au lieu de la Un Acte, propoſé & pouſſé à force dans les deux Chambres du Congrès, pour à l'*Amérique* par l'immortel *Washington*, a augmenté le mécontentement. C'eſt l'objet particulier de pluſieurs Pièces, qu'on publie de part & d'autre dans nos Papiers pério-dignes: Et de cette manière la diviſion des eſprits ſe perpétuë & ſe propage, au grand regret des meilleurs Citoyens. "

De HAMBOURG, *le 8. Juin.* Le Citoyen *Reinhard*, dernièrement Miniſtre de la publique *Françoiſe* à *Berne*, & nommé depuis par le *Premier-Conſul*, pour réſider en même qualité près le Cercle de *Baſſe-Saxe*, eſt arrivé ici avant-hier dans cette inten-ion. Un autre Agent du Chef-Magiſtrat de *France*, ſon Adjudant *Moutier*, eſt paſſé 1. de ce mois par *Berlin* pour *Memel*, avec des Dépêches pour l'Empereur de *Ruſſie* le Roi de *Pruſſe*. Le 31. Mai, l'ancien Envoyé *Ruſſe* à la Cour *Pruſſienne*, Mr. *Alopaeus*, s'étoit mis auſſi en route de *Berlin* pour retourner à *Pétersbourg*, ſe rendant à la rencontre de ſon Souverain à *Memel*. De plus, le Prince-Héréditaire de *Mecklem-bourg-Schwerin*, Beau-Frère de l'Empereur *Alexandre*, avoit déjà pris le 25. la route de la même Ville, par *Königsberg*, ſur l'invitation des deux Monarques. C'eſt à leur en-trevuë ſur les Frontières *Septentrionales* de la *Pruſſe-Brandebourgeoiſe* que des objets im-portans, par rapport ſur-tout à l'affaire des Indemnités en *Allemagne*, pourront ſe dé-cider. Les Lettres de *Pétersbourg* du 18. Mai annonçoient le départ de l'Empereur pour le lieu de cette Conférence comme prochain; & l'on compte, qu'en ce moment Leurs Majeſtés *Ruſſe* & *Pruſſienne* y ſeront arrivées l'une & l'autre. Elles paroiſſent devoir ſé-journer enſemble pendant une huitaine de jours à *Memel*, où il y aura à cette occaſion une Revuë brillante, pour laquelle le Général d'Infanterie de *Courbière* a raſſemblé dans les environs un très-grand nombre de Troupes.

De FRANCFORT, *le 9. Juin.* On a reçu, par le Courier de *Suiſſe* du mois, une *Gazette* de *Lauſanne*, qui annonce maintenant, à ce qu'il paroît d'après, que le *Valais*, exclus de la nouvelle diviſion du Territoire *Helvétique*, va être conſtitué en Etat indépendant, & allié de l'*Helvétie*. En attendant venoient ouverts, dans tout le reſte de ce Pays, les Régîtres deſtinés à recevoir les Votes toyens ſur la nouvelle Conſtitution. Cet Acte avoit auſſi été communiqué au *François*, pour qu'il l'envoyât au *Premier-Conſul;* ce que le Citoyen *Verninac* a mis de faire, ajoutant qu'il deſiroit de pouvoir lui annoncer bientôt la fin des des Politiques de l'*Helvétie*. A l'hiſtoire de ſes Révolutions appartient ſans doute respondance ſuivante très-ſingulière & curieuſe entre le nouveau Secrétaire-d'Etat & l'Envoyé du *Land-Amman Reding* à *Vienne*, ſuivie naturellement du rappel du

Le Conſeiller de Finance MULLER-FRIEDBERG au Miniſtre de la Rép. *Helvét* S. M. I., Citoyen de DIESBACH-CARROUGE. BERNE, le 29. Avril

„ CITOYEN MINISTRE, *Je ſuis chargé de vous transmettre un Exemplaire rêté, pris le 17. Avril par le* Petit-Conſeil. *Les Déclarations, faites à ce ſujet pa toyens* Reding, Hirzel, Friſching, Escher, & Thormann (Secrétaire-d'Etat pour les étrangères,) *étoient de nature à devoir être reçues comme des Démiſſions. Déjà en ce le* Petit-Conſeil *ſe trouve entouré de ces Hommes reſpectables, qu'il a appellés de tou vétie pour l'aider de leurs conſeils à éloigner d'autant plus efficacement les nouvelle gereuſes difficultés, qui s'oppoſoient encore à l'établiſſement d'une Conſtitution d Vous ſentez,* CITOYEN MINISTRE, *qu'un événement d'une ſemblable tendance qu'être propre à maintenir la meilleure intelligence avec la Cour Impériale-Royale donner la conſiſtance la plus durable: Auſſi le Gouvernement eſt animé d'un même de reſpect envers la Cour Impériale, & veut s'efforcer ſincèrement de s'aſſurer ſa bie ce. C'eſt* uniquement ſous ces points de vuë *que vous aurez à repréſenter les dernie mens; & vous apprendrez les ordres ultérieurs du Gouvernement par mon intermédiair du que, d'après l'Arrêté ci-joint, la direction proviſoire du Département des étrangères m'a été confiée par le* Petit-Conſeil. *Je me ſouhaite l'occaſion de pouvoir vaincre de ma parfaite eſtime.* " (Signé) MULLER-FRIEDB

Le Miniſtre & Envoyé-Extraordinaire Helvétique *de* DIESBACH-CARROUGE *toyen* MULLER-FRIEDBERG, *Chef-de-Diviſion au Département de Fi la République* Helvétique. VIENNE, *le 12. Mai* 18

„ CITOYEN, Votre Lettre, dont déjà la forme & le ſtyle m'annonçoient une époque Révolutionnaire, m'a appris les changemens du 17. Avril, qui d'ailleurs ſuffiſamment connus par les *Gazettes* & autres Avis. Je vous avouë, qu'il ne pouv truiſer beaucoup mon coeur patriotique & paroître étrange à mon eſprit, que, dans moment où tout tend de nouveau en *Europe* à la tranquillité, où les Partis ſe récon les Etats, agités avec nous par l'orage, commencent à adopter des Formes plus app de leurs voeux & anciennes habitudes, je voyois en *Suiſſe*, la Minorité du *Petit* admiſe au *Sénat* dans des vuës de réconciliation, ſe réſoudre, en dépit de ces ſalutaires, ainſi que malgré les conſeils de l'Etat puiſſant voiſin de la *Suiſſe*, la Conſtitution acceptée, à profiter de l'abſence de leurs plus anciens Collègues à dévotion, & cela par une jalouſie obſtinée de leurs idées Métaphyſiques hautement vées par la Nation, pour renverſer ſous de vains prétextes cette Conſtitution, dan l'une partie de la Nation avoit en effet plus cédé déjà qu'il ne le falloit & ſacrifié au juſtes prétentions; pour congédier l'Autorité Suprême du *Sénat;* pour s'ériger ſoi-*Committé de ſalut public*, & nommer ſans autoriſation & dans ſon ſens une *Conven tionale*, qui plutôt eſt une Aſſemblée de Parti, & dont auſſi les Membres les plus m desapprouvant cette démarche arbitraire, ont réfuſé leur vocation. Que, dans de telle ſtances, les Membres du *Petit-Conſeil*, qui ſe ſont permis ces meſures hazardées, p conſidérer les Déclarations & Proteſtations ultérieures du *Land-Amman Reding*, d teurs *Friſching*, *Hirzel*, *Eſcher*, & du Secrétaire-d'Etat *Thormann*, comme des Dé cela eſt ſans doute parfaitement conforme à l'arbitraire d'une conduite Révolutionnai pour celui, qui eſt accoûtumé à l'empire de la Loi & de l'ordre, il ſera difficile à comp comment la Minorité d'une Autorité, dont le pouvoir excluſif n'eſt reconnu encore pa ne, peut congédier d'autres Autorités, qui ne lui ſont pas inférieures, mais au cont périeures ou du moins égales en droit, & desquelles plutôt ſon exiſtence ſe dérive. en conſéquence, beaucoup craindre, que les *nouvelles & dangereuſes difficultés*, do parlez dans votre Lettre, & que ces *Hommes reſpectables* auront à combattre à-pré ſoient en effet amenées, & ne ſoient point vaincuës, par cette entrepriſe violente. "

„ Pour ce qui regarde, enfin, l'uſage, que j'ai à faire ici, d'après vos voeux, de ce velle Révolution, je dois vous déclarer franchement, qu'au moins je manque du talen repréſenter ſous ce point de vuë, comme *propre à maintenir la meilleure intelligence Cour Impériale-Royale.* On peut, il eſt vrai, parler de cette manière, quand on p

mille Soldats bien commandés, & de pareilles phraſes peuvent bien être uſitées aux Chancelleries: Mais, quant à moi, qui, d'après le vieux caractère *Suiſſe*, ſuis accoutumé ſeulement à conſidérer la choſe elle-même & ſa nature, je ne puis voir dans un événement qui replonge la *Suiſſe*, de la manière la plus arbitraire, dans toutes les horreurs de la guerre, du jeu des Factions, de l'incertitude, & dans des diviſions interminables, — un moyen d'inſpirer de l'eſtime & de la confiance pour notre Nation, & de maintenir heureuſement une bonne intelligence, qu'il s'agit de renouër. De la ſolidité, de l'amour pour les Loix, de la ſageſſe ſans paſſion, l'exercice continuel des vertus antiques, peuvent ſeuls procurer des adoucissemens à notre malheureuſe Patrie; tandis qu'au contraire, ſi les principes Révolutionnaires par-tout rejettés & mépriſés aujourd'hui, continuent toujours à exercer leurs funeſtes ravages dans la *Suiſſe*, c'eſt préciſément le moyen de nous dérober le dernier reſte d'eſtime, de compaſſion qu'inſpire notre triſte ſort, dont certes nous pouvons uniquement attendre une eſpèce d'Exiſtence & d'Indépendance, vu que nos propres forces ne nous donnent aucune conſidération. Auſſi, & par ſuite de mon amour des Loix & de mes devoirs, *je ne puis pour le préſent accepter de vos mains aucuns ordres ſur ma conduite.* Je ſuis nommé conventionnellement par le premier *Land-Amman Reding*, qui n'a, ni donné ſa démiſſion, ni reçu de la part de ſix Membres du *Petit-Conſeil;* & je ne me trouve en relation officielle qu'avec le Secrétaire-d'Etat *Thormann*, qui n'a pas non plus demandé ſa démiſſion, & que l'Etat ſeul pourroit la donner: Je ne reconnoîtrai, par conſéquent, aucunes autres Perſonnes pour mes Supérieurs, qu'autant que, pendant l'abſence du premier *Land-Amman*, elles rempliroient ſa Place d'après ſa volonté. En attendant je n'ai pas manqué au devoir de rendre à la Cour Impériale les derniers événemens, en y ajoutant les réflexions convenables ſur leur origine & leur tendance; & je me propoſe de faire connoître également, & votre Lettre & ma Réponſe, tant au Miniſtère en cette Reſidence, qu'à l'Ambaſſadeur-Extraordinaire de France & aux Miniſtres de toutes les autres Cours *Européennes*, ainſi que de leur donner la plus grande publicité poſſible, puiſque la ſituation de ma malheureuſe Patrie me paroît exiger cette démarche, qu'elle m'eſt commandée par un juſte égard pour mon honneur perſonnel." Je ſuis avec l'eſtime duë à votre Poſte & à vos qualités perſonnelles. "

Miniſtre & Envoyé extraordinaire &c. (*Signé*) *De* DIESBACH-CARROUGE.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *juſqu'au* 20. Prairial (9. *Juin.*)

"Le 15. du courant a été, comme à l'ordinaire, un jour de grande Parade, & d'Audience publique aux *Tuileries* pour les Ambaſſadeurs & autres Etrangers de diſtinction. Dans cette Audience l'Envoyé-Extraordinaire de la *Sublime-Porte*, *Ghaleb-Effendi*, a remis ſes Lettres de créance au *Premier-Conſul*, de même que le Miniſtre-Plénipotentiaire de *Würtemberg*, Mr. de *Normann*, qui reſte en cette qualité à *Paris*, après y avoir conclu le Traité particulier de ſon Prince avec la République. En même tems les Députés des Villes libres & Anſéatiques de *Brême* & de *Hambourg*, Mr. *Gröning* & le Sénateur *Doorman*, ayant rempli l'objet de leurs miſſions en *France*, ont pris congé de ſon Premier Magiſtrat, pour retourner en *Allemagne*. Parmi les Miniſtres étrangers, préſens à cette Audience, étoit auſſi Mr. de *Souza*, réſidant ici depuis près de deux mois avec le Caractère d'Envoyé-Extraordinaire & Miniſtre-Plénipotentiaire du Prince-Régent de *Portugal*. Pluſieurs Envoyés préſentèrent cette fois à *Bonaparte*, comme dans de ſemblables occaſions antérieures, un très-grand nombre de Perſonnes de rang de leurs Nations reſpectives. On vit dans ce nombre le Comte de *Rumford* & le Baron *Guillaume* de *Deux-Ponts*, introduits, le premier comme Lieutenant-Général, le ſecond comme Général-Major au ſervice de *Bavière*, par l'Envoyé Electoral de *Cetto*. "

"Avant cette Audience ſolemnelle, la grande Parade du jour avoit offert un intéreſſant nouveau en partie. Il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la Cérémonie toujours impoſante de la diſtribution de Drapeaux aux Troupes Républicaines. Le *Premier-Conſul* alloit encore au Corps, dont il fit lui-même un jour partie, au 1er Régiment d'Artillerie à pied, les Drapeaux, qui, après l'Inſurrection de *Turin* de l'année dernière, lui avoient été envoyés pour être enveloppés d'un crêpe noir, & ſuſpendus ainſi au Temple de *Mars*. Les circonſtances de la réhabilitation de ce Corps, récompoſé aujourd'hui, ont réellement fait une vive impreſſion, & le récit n'en fixera pas moins l'attention ſans doute, que le firent dans le tems les détails de la punition exemplaire de la Révolte du même Régiment contre ſes Officiers. A onze heures du matin, 60. Hommes des Canonniers à pied de la Garde *Conſulaire* s'étoient rendus au Temple de *Mars*, avoient reçu du Général *Berruyer* les Drapeaux, & étoient venus enſuite ſe placer dans la Cour des *Tuileries*, où toutes les Troupes étoient rangées en Bataille, vis-à-vis le 1er Régiment d'Artillerie à pié. Avant de paſſer ſur le front de la ligne, le *Premier-Conſul* s'eſt porté au centre du Régiment, où ſe trouvoient réunis le premier Inſpecteur-Général avec plu-

lieurs-Officiers-Généraux d'Artillerie, les Officiers & Sous-Officiers du Régiment Drapeaux lui ont été présentés, il en a arraché les crêpes noirs, & le Ministre Guerre y a placé les nouvelles cravattes. Le *Premier-Consul* les a remis au pre spécteur & au Chef-de-Brigade du Régiment, & a dit. " *Les banderolles, qui* „ *che à ces Drapeaux, ont effacé jusqu'au souvenir des crêpes funèbres, qui les* „ *verts pendant huit mois.* Canonniers du 1er Régiment, *voilà vos Drapeaux:* „ *serviront toujours de point de ralliement. Ils seront par-tout où le Peuple Fran* „ *son Gouvernement auront des Ennemis à combattre. Vous jurez de les défendre* „ *la mort: Vous jurez, qu'ils ne tomberont jamais au pouvoir des Ennemis de la* „ *que.*" A ces mots, Officiers, Sous-Officiers, Soldats, tous ont crié: *Nous rons.* La Musique du Régiment a exécuté aussi-tôt des Airs Militaires. Puis *mier-Consul* a ajouté: " Officiers & Sous-Officiers du 1er Régiment, *c'est dans* „ *que j'ai pris les premières leçons de l'Art Militaire; j'ai toujours vu votre* „ *uniquement sensible au sentiment de l'honneur; soyez dignes d'être les premiers* „ *mier Corps de l'Armée. Faites connoître à vos Soldats, que je les vois ici avec* „ *satisfaction.*" Enfin, après que le *Premier-Consul* eut remis ensuite trois nou Drapeaux aux trois Bataillons de la 9me Demi-Brigade légère, & eut fait jurer leurs Soldats de *faire le sacrifice de leur vie pour les défendre*, il a distribué encor Militaires du 1er Régiment d'Artillerie des Grenades d'honneur pour des Actions & ceux-ci ont dîné le même jour à sa table. "

„ Le *Journal officiel* déclare aujourd'hui comme fausse & controuvée une prétend te du Citoyen *Talleyrand* à l'Ambassadeur Impérial de *Cobentzel* sur les querelles stiques du Duché de *Würtemberg:* Cette Pièce, datée du 10. *Floréal* (30. Avril nier, & peu favorable au Duc, avoit d'abord été publiée à *Hambourg*, & ensuite *ris* même. Hier, le *Moniteur* a donné une Lettre du Commissaire principal de la ne à *Bordeaux*, annonçant l'entrée dans ce Port le 12. *Prairial* d'un Brick, parti *Domingue* quatre jours après la Division de l'Amiral *Villaret*, & qui avoit laissé la nie à-peu-près dans le même état. Le Gouvernement ne cesse, en attendant, préparer plusieurs Renforts en Troupes & en Munitions de guerre & de bouche suppose la même destination aux Armemens, sortis récemment de *Gènes* & autre de l'*Italie* dans des vuës, inconnuës en ces endroits. "

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 11. *Juin.*

„ Avant-hier, la Chambre des *Communes* a voté les Sommes nécessaires pou tien des Forces de mer & de terre durant les neuf mois de l'année courante, aux n'avoit pas été pourvu. Il paroît par le résumé de ces différents Votes, que le n Forces de terre pour le service du Royaume-Uni sera de 70.299. Hommes, & cel Forces de mer de 70. mille Hommes, y compris 14. mille Hommes de Troupes de ne. La réduction dans la dépense de l'Armée d'après le présent Etablissement, co à celui de la dernière année de la Guerre, est de 7. Millions 578.400. L. St. par an pendant cet Etablissement & celui de la Marine ont paru trop considérables aux ye quelques Membres, à moins qu'on ne regardât la Paix comme très-précaire & comme un Armistice que comme une Pacification définitive. Mr. *Banks* s'est étend amplement sur ce sujet: Le Premier-Ministre lui répondit avec la même étendue malgré les observations de Mr. *Robson*, tous les Articles du Vote ont passé sans le Voix. — Quant à la défiance, qu'on ne cesse d'alimenter sur la durée de la Paix, durée vient de recevoir une nouvelle garantie par la nomination du Général *And* l'Ambassade de la République *Françoise* près de notre Cour: On la croit certaine; cet Officier distingué jouït de l'estime & de la confiance du *Premier-Consul*, il p que sa réputation à tous égards lui prépare en *Angleterre* l'accueil le plus flatteur. conduite du Marquis de *Wellesley*, notre Gouverneur-Général dans l'*Inde*, en dé l'Héritier du dernier *Nabob* d'*Arcot*, en s'emparant d'autre part de la Province d & en conférant le Gouvernement de ce riche Pays à son Frère, semble être fort l vée ici & mérite des développemens. On vient aussi de recevoir ou du moins de les détails de la Révolte d'un Régiment de gens de couleur ou de *Noirs* à la *Dom* (*Nous reviendrons sur ces objets l'Ordinaire prochain.*) — *Banque* 181. *Ann.* 3. *p. c.* pour l'ouverture 74. & un huitième. *Omnium* disconto à 1. p. c. "

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*